

Au diable l'avarice

Date : 8 novembre 2018

Passés les préliminaires d'hier soir, c'est aujourd'hui que débute au couvent des Jacobins (!) le 88^{ème} congrès annuel de l'assemblée des départements de France.

Dans un contexte de tensions entre les collectivités territoriales et l'Etat, le Président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine qui accueille la manifestation, Jean-Luc Chenut, a sorti hier soir un argument massue.

d'hier). « Si on considère ces contrats passés avec l'État comme un quitus de politique générale, on fait une profonde erreur d'analyse de la situation, rétorque Jean-Luc Chenut, président socialiste du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. Nous allons battre le record de participation, au congrès de Rennes, avec plus de 1 000 congressistes. Cela veut quand même dire que la situation est jugée préoccupante. »

Ouest-France - 8 novembre 2018

Un record de participation ?

On lit pourtant sous la plume de l'ADF, lors du congrès de Poitiers qui se tenait au Futuroscope en 2016 : « *ils étaient cette année plus de 1.150 participants à assister au 86^{ème} congrès annuels des départements de France* ».

Que faut-il entendre par « congressiste » ?

Dans le [budget prévisionnel](#) approuvé par l'ADF, que Jean-Luc Chenut a fait voter au conseil départemental, il n'a été prévu de percevoir que 500 droits d'inscription d'un montant de 100 euros couvrant notamment les frais de restauration.

Je n'ose pas imaginer que le département puisse se tromper dans de telles proportions.

Je n'ose pas imaginer non plus que le chiffre de 1.000 puisse comprendre les accompagnants.

Est-ce à dire alors qu'il y aurait davantage d'invités à titre gracieux que de congressistes à proprement parler ?

Heureux les invités...

Oui, au vu du programme qui inclut un déjeuner, un dîner de gala, un buffet et 2 cocktails, j'en suis à me demander s'il n'y a pas une confusion entre congressistes et convives.

Le saura-t-on jamais ?

Mais qui paie l'addition ?

Quand on sait que, tout bien compris (je vais refaire ici la liste des dépenses en commentaire), le prix de revient de ce congrès dépasse vraisemblablement les 1.000 euros par participant, pour l'essentiel à la charge directe ou indirecte des départements, on ne dirait pas comme ça que les départements sont fauchés... ;-)